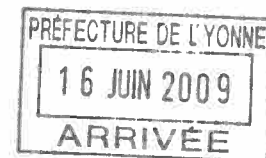


DEPARTEMENT DE L'YONNE



Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire

Séance du 8 juin 2009

CONVOCATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 2 JUIN 2009
COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 15
JUN 2009
NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le huit juin deux mille neuf à dix-neuf heures trente dans les salons de l'hôtel de Ville de Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET, Président.

ETAIENTS PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Françoise RAISON, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Maâmar TALBI, Madame Manuelle MOINE, Madame Pascale DAVID-SAUZEA, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Guy DUCHENNE, représenté par Monsieur Alain GREMET,
Madame Gaëlle LASSUCE, représenté par Monsieur Mohamed BELKAID

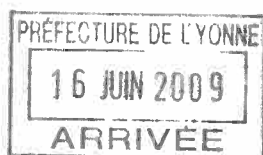
ETAIT ABSENT : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-François RAVSELJ

OBJET : Finances communautaires - Décision modificative n° 1 au budget primitif 2009 - Budget principal (N°26)

.../...

N° 26/2009



Conseil Communautaire du 8 juin 2009

OBJET : Décision modificative n°1 au budget primitif 2009 – budget principal

CONSIDERANT que le projet de décision modificative n°1 au budget principal de la Communauté de Communes pour l'exercice 2009 s'équilibre pour chacune des sections de fonctionnement et d'investissement, en dépenses et en recettes, comme suit :

<i>Montants en Euros</i>	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	18 000, 00	18 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	- 2 000,00	-2 000,00
TOTAL	16 000,00	16 000,00

CONSIDERANT le détail par chapitre et par article suivant :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 – Charges à caractère général

Article 61523 – Entretien et réparations - voies et réseaux 70 000,00

Chapitre 012 – Charges de personnel

Article 6218 – Autre personnel extérieur 10 000,00

Article 64118- Rémunérations du personnel – Autres indemnités 18 000,00

28 000,00

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Article 67441 –Subvention aux budgets annexes 12 021,17

Chapitre 014 – Atténuation de produits

Article 7391173 – Dégrèvement au titre de la TP sur la Valeur ajoutée 205,00

Chapitre 023

Article 023 – Virement à la section d'investissement - 92 226,17

TOTAL 18 000,00

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 – Atténuation de charges

Article 6459-Remboursement sur charges de Sécurité sociale et prévoyance 18 000,00

TOTAL 18 000,00

Dépenses d'investissement

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Article 2138- Autres constructions - 7 700,00

Article 2181 – Installations générales, agencements et aménagements divers 5 700,00

TOTAL -2 000,00

Recettes d'investissement

Chapitre 13 – Subventions d'Investissement

Article 1323 – Subventions d'équipement du Département - 23 525,00

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Article 1641 – Emprunts nouveaux de l'exercice 113 751,17

Chapitre 021

Article 021 – Virement de la section de fonctionnement

TOTAL

- 92 226,17

- 2 000,00

Après avoir eu toutes les précisions sur les crédits,

CONSIDERANT que les prévisions de recettes et de dépenses sont justifiées,

CONSIDERANT que la commission des finances réunie le 4 juin 2009 a émis un avis favorable,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

APPROUVE chapitre par chapitre la décision modificative n°1 au budget principal de la Communauté de Communes pour l'exercice 2009.

Pour copie conforme

Le Président,
Nicolas SORET



A large, stylized handwritten signature in black ink.

